



## expropriation - rachat de parcelles par la Mairie

Par **domlutier**, le **20/02/2009** à **23:03**

Notre Mairie souhaite nous racheter 2 parcelles de terrain classé INA (non constructible) pour une surface de 450 m<sup>2</sup>. Le projet communal clairement énoncé est de modifier le POS pour rendre ses parcelles constructibles, une fois racheté a bas prix (quelques euros du m<sup>2</sup>) de les viabiliser et de les revendre a un prix attractif, a des particuliers qu'ils ont sensibiliser sur l'opportunité d'un tel projet pour qu'ils puissent y construire leur maison.

Mon argument auprès de la mairie est que pour etre juste, le POS devrait etre modifié au préalable du rachat des parcelles, puisque tel est la destination des ces parcelles et ainsi de pouvoir beneficier d'une offre de rachat en adéquation avec le prix de parcelles constructibles. Qu'en pensez vous, et quels sont selon vous mes recours?